



Etats Généraux

de la Vie Associative
en Cornouaille

ÉTAT DES LIEUX • TABLE RONDE • ATELIERS

*Connaître, comprendre les difficultés des associations
et avancer ensemble vers des solutions*



Samedi 30 mai 2026

- 9h à 18h -

**Maison Pierre Waldeck-Rousseau
QUIMPER**

FLASHEZ CE QR CODE
POUR VOUS INSCRIRE



Un événement organisé par un collectif d'associations avec la participation de



Dossier de presse
Conférence de presse / États Généraux de la vie associative en Cornouaille

Éléments de contexte

Depuis plusieurs années, le monde associatif souffre. Plutôt en silence... Parce que les personnes qui le composent, bénévoles ou salarié.es, sont davantage animées par le *goût des autres* que par l'hostilité brutale. Elles ne partagent pas la culture du conflit violent et préfèrent celle du dialogue, de la compréhension mutuelle, de la rationalité et du bon sens pour dénouer les problèmes.

Hélas, l'environnement dans lequel nous évoluons actuellement, se durcit chaque jour un peu plus. Ici, des financements baissent ; là, des bénévoles s'épuisent et tirent leur révérence. Les besoins sociaux sont en constante augmentation quand les services publics s'amenuisent ou disparaissent. Alors, des usagers plus nombreux frappent à la porte des associations, investies, pour nombre d'entre elles, de missions relevant de l'intérêt général dans le domaine social et culturel, du soin, de l'enseignement, de l'environnement, de la défense des droits, de la justice...

On leur demande de **faire toujours plus avec moins de moyens.**

Conséquences : les relations entre les salarié.es et les bénévoles se fragilisent, l'ambiance de travail se dégrade, les désirs et le sens de l'engagement désintéressé s'étiole...

Certaines associations sont plus exposées que d'autres à des variations que beaucoup ne perçoivent pas encore, ou seulement de manière diffuse... Dans ce paysage, **ce sont actuellement les associations employeuses qui souffrent le plus.**

On peut nous reprocher de jouer les Cassandre et de noircir inutilement une réalité qui n'apparaît pas comme telle à la majorité des associations de loisirs et de divertissement, celles dont, justement, l'objectif principal (parfaitement estimable !) est d'embellir la vie. L'Observatoire de la Vie associative, que l'Espace associatif a construit avec le RNMA, indique en effet que plusieurs d'associations restent confiantes...

Mais ne soyons pas naïfs, une conjugaison de facteurs économiques, sociaux, écologiques et géopolitiques nous annonce des lendemains de plus en plus compliqués... Quelle que soit la typologie des associations, tous ces paramètres qui s'imposent auront une influence sur elles.

A moins qu'elles ne réagissent collectivement, solidairement et massivement.

Pourquoi des États généraux ?

C'est pour cette raison que, le **11 octobre dernier**, à **Quimper** et dans 350 autres lieux en France, des collectifs d'associations ont manifesté dans l'espace public pour le crier haut et fort : « **ça ne tient plus** ». Et un appel à la mobilisation a été lancé.

C'est dans ce contexte que l'Espace Associatif a demandé aux associations sollicitées pour être auditionnées par le CESER de Bretagne¹ de s'organiser en collectif pour se mobiliser une nouvelle fois.

En avril 2025, ce collectif avait expliqué à la commission du CESER en quoi les associations jouent un rôle économique, social et démocratique de premier ordre, il s'est désormais projeté vers l'organisation des **États Généraux de la Vie Associative en Cornouaille**.

L'objectif est de co-construire de nouvelles bases de coopération avec les Collectivités Locales.

Ces dernières ont besoin des associations pour assurer l'attractivité de leur territoire, répondre à des besoins de toutes sortes que, seules, elles ne peuvent pas (ou ne savent pas) satisfaire. En retour, nombreuses associations ont besoin des collectivités locales pour consolider leur financement, via des subventions de fonctionnement ou pour des projets plus ponctuels.

Ces États Généraux se dérouleront donc à la Maison Pierre Waldeck-Rousseau le **samedi 30 mai prochain**. Nous y inviterons les nouveaux élus de Cornouaille, en charge de la vie associative dans leur commune, afin de réfléchir ensemble à la manière de continuer à porter haut et fort l'esprit de la loi du 1er juillet 1901.

L'objectif : faire un état des lieux global de la vie associative cornouaillaise et se projeter vers les solutions pouvant être envisagées pour dépasser la situation actuelle source de multiples fragilités.

Associations et collectivités locales : opératrices de politiques publiques...

Déjà, le **17 février dernier**, durant la **campagne électorale des municipales**, après une invitation adressée à quelques-uns **des candidats**, nous avons eu l'agréable surprise de voir reprises dans certaines professions de foi des idées que nous avons émises : rédiger des chartes d'engagements réciproques entre associations et collectivités, instituer des conseils locaux de la vie associative, etc...

Preuve, s'il en est, que la coopération reste une valeur encore très investie localement, tandis qu'au niveau international, on laisse accroître l'idée que seules la brutalité et la soumission au plus fort sont en mesure d'organiser la société.

Et c'est dans ce décalage, que le *fait associatif*, qui consacre la coopération, prend une dimension éminemment politique (au sens de l'intérêt général et de l'utilité sociale)...

Depuis plusieurs années, nous le répétons : **les associations sont précieuses autant pour ce qu'elles font que ce pour qu'elles sont**. La société civile, en capacité juridique de s'organiser grâce à la loi de 1901, est une pièce maîtresse de l'architecture démocratique.

¹ Le Président de la Région Bretagne a demandé au CESER de rédiger ce rapport. Il sera rendu public le 3 juillet prochain à Rennes et les rapporteurs de la commission du CESER venue auditionner une quarantaine d'associations sélectionnées par l'Espace Associatif viendront à l'automne présenter ce rapport lors d'une soirée à la Maison Pierre Waldeck Rousseau de Quimper.

Si les associations ne tirent pas leur légitimité du suffrage universel, à l'instar des élus de la République, c'est une loi constitutionnalisée qui la leur donne. Une loi qui garantit une liberté essentielle : la liberté de s'associer et d'investir l'espace public, pour interpeller, proposer, agir...

Des libertés associatives mises à mal...

Hélas, depuis quelques temps, **les libertés associatives** sont malmenées ; les contre-pouvoirs qu'elles peuvent constituer sont de moins en moins tolérés.

Et pas seulement dans des régions où des forces politiques autoritaires sont déjà implantées. Non, en Bretagne même, à Brest², à Lorient³, des exemples existent : ici une autorité de l'État, là une collectivité cherchent à entraver l'action de telle ou telle association au prétexte qu'elles interpellent, récriminent, prennent position contre des politiques publiques qui ne leur conviennent pas...

Pourtant, qu'une politique publique soit contestée - dans les marges permises par la loi, bien sûr ! - et qu'un débat s'ouvre pour trouver des solutions avec toutes les parties prenantes, n'est-ce pas là l'indice d'une **démocratie vivante et sûre d'elle** ?

Cette réalité est hélas de moins en moins admise. On invoque désormais une exigence de neutralité absolue pour contraindre certaines associations. La neutralité qui jusqu'alors n'était pas une exigence corsetante, devient maintenant une injonction au silence et à la dépolitisation.

Pour nous, accepter ou refuser cette dérive a bel et bien une valeur de test pour la démocratie.

La place de l'Espace Associatif dans la défense du *fait associatif*

En effet, si 60 % des **maisons des associations** sont municipalisées, la nôtre, **l'Espace Associatif de Quimper-Cornouaille**, reste une **maison associative**, avec une dimension et un rayonnement territorial exceptionnels qui lui donnent une responsabilité particulière.

Il n'existe pas beaucoup de MDA de cette importance sur le territoire français. La ville de Quimper qui la subventionne principalement, s'est dotée là d'un outil de première importance.

Sachons ensemble en prendre toute la mesure....

Dans la période compliquée que nous traversons, c'est une véritable chance, et nous pouvons être attendus sur cette capacité à défendre l'autonomie associative.

Autonome et responsable, non seulement pour être à l'écoute afin de rendre les meilleurs services aux associations, mais encore pour affirmer notre capacité à défendre, avec toute la conviction qui nous habite, l'esprit associatif ainsi que les principes et valeurs démocratiques qui s'y rattachent.

Nous ne doutons pas que la ville de Quimper, très attachée elle aussi aux valeurs démocratiques, nous épaula dans ce combat décisif.

C'est un objectif très ambitieux, mais l'actualité montre que nous ne pouvons pas nous dérober.

Nous souhaitons donc le faire ensemble, dans l'enthousiasme et avec la certitude que les passions joyeuses sont plus rassembleuses que les passions tristes.

² Patronage laïque Guerin, Canal Ti Zef, Ekoumène, Radio U

³ Optim'ism

D'où notre ambition de fédérer les associations locales le temps d'une journée, le 30 mai 2026, pour réfléchir ensemble aux outils essentiels aux acteurs (publics et associatifs) pour dialoguer et construire ensemble les politiques publiques locales.

Alors soyons courageux malgré les beaux jours et réunissons-nous nombreux pour nous exprimer sur ce qui ne va plus et pour identifier collectivement les premières directions à prendre.

Nous vous attendons à la Maison Pierre Waldeck-Rousseau pour prendre de la hauteur avec des intervenants locaux et travailler en atelier l'après-midi, après un repas convivial entre acteurs !

Inscrivez vous nombreux jusqu'au 25 mai : il reste encore des places ! Nous avons besoin de vos éclairages !

Et que vive le monde associatif !



Déroulé

9h Accueil

9h30 Ouverture

9h40 Etat des lieux

Regards croisés sur la situation actuelle des associations et leurs libertés.
Premiers chiffres de l'Observatoire Local de la Vie Associative (OLVA) et premières tendances du rapport du CESER.

10h30 Table ronde : *Dialoguer, un préalable à la co-construction*

Retour sur des expérimentations menées sur des territoires bretons.

12h Retour du public

12h30 Pause déjeuner

14h à 15h30 Ateliers

**ATELIER N°1
L'engagement**



- Comment favoriser l'engagement (jeunes, actifs, retraités) ?
- Comment répondre au renouvellement des générations ?
- Comment réduire les inégalités d'accès à l'engagement ?
- Quelle reconnaissance sociale et institutionnelle ?
- Comment soutenir la formation des bénévoles ?
- Comment simplifier les démarches associatives ?

**ATELIER N°2
Le financement
des associations**



- Comment financer durablement la vie associative ?
- Comment faire face à la précarité des financements publics ?
- Quel équilibre entre fonctionnement et projets ?
- Quelles alternatives aux appels à projets ?
- Comment limiter la dépendance financière ?
- Quels besoins en équipements et en soutien matériel ?

**ATELIER N°3
Les libertés
associatives**



- Liberté de s'associer, de se réunir, de s'exprimer, de participer à la vie démocratique
- Les associations sont-elles réellement libres ?
- Comment garantir leur autonomie localement ?
- Quel rôle démocratique ? Jusqu'où leur contre-pouvoir ?
- Quelles limites (dérives, sécurité publique) ?

**ATELIER N°4
Les outils
de coopération
entre collectivités
et associations**



- Les dispositifs existants sont-ils efficaces ?
- Comment améliorer les conseils locaux de la vie associative ?
- Quels nouveaux espaces de dialogue créer ?
- Comment décliner une charte d'engagements réciproques ?
- Comment renforcer la coopération collectivités / associations ?

15h30 Pause

15h45 Restitution des ateliers

16h Réactions du public

16h30 Interpellation des élu·e·s présent·e·s

16h50 Conclusion du grand témoin : Yannick BLANC (Président de La Fonda)

17h50 Remerciements et clôture